

# ACTION URGENTE

## UKRAINE. UN HOMME PORTÉ DISPARU LIBÉRÉ APRÈS AVOIR ÉTÉ MAINTENU EN DÉTENTION SECRÈTE

**Dmytro Koroliou a été libéré le 2 août après avoir passé un an en détention secrète dans le centre des services de sécurité ukrainiens à Kharkov, dans le nord-est de l'Ukraine. Au moins 12 autres personnes ont également été libérées de détention secrète entre le 25 juillet et le 2 août.**

Dmytro Koroliou a été libéré le 2 août après avoir passé un an en détention illégale non reconnue dans le centre des services de sécurité ukrainiens (SBU) de Kharkov, dans le nord-est de l'Ukraine. On lui a donné 100 hryvnias ukrainiennes (environ quatre dollars des États-Unis) pour couvrir ses frais de transport pour rentrer chez lui et il a reçu l'ordre de ne pas révéler à qui que ce soit ce qui lui était arrivé. Six hommes et une femme ont également été libérés du centre de Kharkov le 2 août et six autres hommes avaient été libérés du même centre le 25 juillet. Tous ont été victimes de disparitions forcées, tout comme Dmytro Koroliou.

Dmytro Koroliou, un ancien policier anti-émeute ukrainien de Zaporijia (est de l'Ukraine) avait été condamné à une peine de cinq ans avec sursis le 2 juillet 2015 pour avoir créé un groupe armé illégal et évité la conscription. Il aurait dû être libéré le 3 août 2015 au titre de sa condamnation, mais au lieu de cela été soumis à une disparition forcée aux mains des SBU et a été emmené dans leur centre à Kharkov.

En dépit des tentatives de la famille de Dmytro Koroliou de découvrir ce qu'il était advenu de lui, notamment en signalant son enlèvement aux autorités, aucune information sur l'endroit où il se trouvait ne leur a été divulguée pendant sa détention et l'implication des autorités dans son enlèvement a été systématiquement niée. Une enquête pénale a été ouverte après sa disparition forcée en août 2015, mais elle n'a pas permis de déterminer son sort ni d'identifier les responsables. Après être rentré chez lui, Dmytro Koroliou s'est rendu au poste de police local, a expliqué ce qui lui était arrivé et a accepté que l'enquête sur sa disparition soit fermée.

Amnesty International s'est entretenue avec sept des personnes qui ont été libérées entre le 25 juillet et le 2 août. Ces personnes ont corroboré les allégations selon lesquelles les SBU dirigent un centre de détention secrète non officiel dans leurs locaux à Kharkov. Leurs déclarations et témoignages respectifs, indépendants les uns des autres, ont fait état des mêmes détails clés et correspondaient aux informations du rapport conjoint d'Amnesty International et Human Rights Watch publié le 21 juillet et intitulé *"You don't exist": Arbitrary Detentions, Enforced Disappearances, and Torture in Eastern Ukraine* (<https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR50/4455/2016/fr/>).

Amnesty International a informé le procureur militaire en chef de l'Ukraine de la libération de Dmytro Koroliou et des 12 autres personnes et suivra l'évolution de l'enquête sur les allégations de disparitions forcées et de détention secrète auxquelles des personnes ont été soumises aux mains des SBU.

**Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.**

Ceci est la première mise à jour de l'AU 180/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR50/4563/2016/fr/>

Nom : Dmytro Koroliou  
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 180/16, EUR 50/4675/2016, 29 août 2016

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



